

2-5 Politique des hausses salariales (guide)

Des questions préalables à l'élaboration de la politique

- Des salaires égaux ou différents ?
- Si des salaires différents, quels devraient être les écarts entre les différents postes de travail en fonction des responsabilités et des tâches ?
- Souhaitez-vous prendre en compte l'ancienneté au sein de l'organisme ?
- Pour les nouvelles travailleuses, souhaitez-vous prendre en compte les expériences antérieures ?

Des suggestions

- Établir le salaire de chaque type d'emploi en fonction des réponses aux questions préalables.
- Prévoir des augmentations de salaire en argent au lieu de pourcentage afin de ne pas agrandir les écarts entre les différents types d'emploi et de connaître à l'avance les argents nécessaires pour les années subséquentes.
- Prévoir une hausse plus importante si l'augmentation prévue est inférieure à la **variation sur 12 mois de l'indice des prix à la consommation (IPC) selon Statistiques Canada**, à la date que vous déterminerez en conseil d'administration. (ex 1^{er} janvier de chaque année ; le 1^{er} janvier 2006 = 2,2%)
- Pour connaître cet indice : www.statcan.ca
- Se donner des balises, s'il y a embauche de nouvelles travailleuses.
- Toujours se mettre une réserve concernant la capacité de payer de l'organisme.